



MAIRIE DE CANTE
13 Rue du Général Sarrut
09700 CANTE
05.61.67.85.09
mairie@mairiedecante.fr
http://www.mairiedecante.fr

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°DE_2024_033

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2024

Date de la convocation : **03 décembre 2024**

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
10	07	07
Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
07	00	00
Adoptée		

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre, à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire.

Étaient présents : M Eric CANCEL, Mme Jacqueline CHATELAIN, M Jean-Jacques GIMENO, M Sébastien CATHALA, M Philippe BISOGNIN, Mme Marion LAFFITTE DE PETIT, Mme Nadine CLAPIER

Étaient représentés :

Étaient Absents & excusés : Mme Wendy BURG, M Nicolas BLANCHOT, M Hubert GRAS,

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales : **Mme Nadine CLAPIER a été nommée secrétaire de la séance.**

OBJET : **Présentation du RPQS du SMDEA**

Le SMDEA (Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement) a approuvé le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (RPQS) de l'année 2023 tel que demandé par l'article L 2224-5 du CGCT. M le Maire indique que ce rapport doit être communiqué aux conseils municipaux, M le Maire informe qu'il revient aux membres du conseil de se prononcer sur ce rapport.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité se prononce favorable à la présentation du RPQS du SMDEA tel que présenté par M le Maire

Pour extrait conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Maire M Eric CANCEL	Secrétaire de séance Mme Nadine CLAPIER
	

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Pamiers le : **12 décembre 2024**